Très touché par cette démarche, le décoré a vivement remercié ses chefs et amis et leur a offert les vins d'honneur.

OPTICIEN-SPÉCIALISTE de Lille. M. H. Olivier, recevra au « Grand Hôtel » de Rx, dimanche 7, lundi 8 mai, de 9 h. m. à 6 h. s. 6422

NOMINATIONS DANS LA DOUANE. — Le sous-brigadier Devynck, de Roubaix-droite, est nommé brigadier à Seau ; le sous-brigadier Bagnouls, de Grimonpont, est nommé brigadier à Halluin-droite; le brigadier Tison, de Planard, est changé pour Grimonpont.

A L'OCCASION DE L'EXPOSITION, réouverture du restaurant Journel, 51, rue St-Georges, prix fixe, 1 fr. 75 en semaine, 2 fr. le dimanche et à la carte. On y trouve également le plat du jour à emporter, plusieurs plats au choix. 6403

SOLIDARITÉ DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Le Conseil d'administration de cette société a décidé de faire une réunion extraordinaire le dimanche 7 mai, à 2 heures et demie très précises du soir en son local, 8, rue du Grand-Chemin.

A l'ordre du jour est inscrite la question des retraites ouvrières et paysannes.

L'éminent mutualiste roubaisien qu'est M. Edouard Duquenne, viendra donner aux sociétaires, tous les renseignements désirables sur cette loi.

Le Conseil d'administration nous prie de dire qu'il compte sur la présence de tous les sociétaires à cette réunion, qui sera très intéressante et très instructive pour tous indistinctement.

LE PLUS BEAU CHOIX de régulateurs à **carillon Westminster** se trouve chez Verpoort-Bossut, 116, rue de la Gare (près de la Gare), Roubaix. Articles de toute première qualité vendus aux anciens prix malgré la hausse des droits de douane. On y trouve toujours **chaînes** or au poids (seule maison) et un superbe choix de boucles d'oreilles brillants véritables. 6441 9d

UNE ARRESTATION. — L'agent de sûreté Willaumez a arrêté, vendredi après-midi, le nommé Jules Deleplanque, 40 ans, domestique, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 39.

Cette arrestation a été opérée en vertu d'un mandat d'arrêt en date du 27 avril, délivré par M. Delalé, juge d'instruction à Lille, sous l'inculpation d'abus de confiance. Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

HALLE FLIPO, 20, rue Jeanne d'Arc. Arrivages asperges. Prix avantageux. 5770

SAISIE DE TABAC. — Au cours d'une visite domiciliaire, les agents de Roubaix-mobile, sous la direction de leur capitaine et de MM. l'Inspecteur et le Contrôleur des contributions, ont saisi vendredi, deux ballots de tabac chez le sieur Deschoomaker, dit Amant Solet, rue Monge.

DRAPEAUX Français et Etrangers, H. Thiefry, 66, Grande-Rue, Roubaix. 5508

UN CAMION SUR LE PIED. — M. Ferdinand Nocq, 21 ans, demeurant rue des Anges, 128, au service de M. J. Nys, voiturier, passait rue de Blanchemaille. Devant l'habitation de M. Picavet, une roue d'un camion appartenant à M. G. Lehoucq, marchand de bois lui écrasa le pied droit.

Il en est résulté des plaies contuses des orteils, avec fracture possible. Un repos de six semaines a été prescrit par M. le docteur Labbe.

EPICERIE CENTRALE, 1, rue St-Georges et ses succurs. Vins rouges vieux, 60 c., 70 c., 90 c., qualités supérieures très renommées. 6373

CUISSE FRACTURÉE. — M. Anatole Castel, âgé de 20 ans, demeurant rue Hogedé, à Watrelos, est journalier au peignage de MM. A. Motte et Cie, rue d'Avelghem.

En portant un sac de poussières, l'ouvrier est tombé d'un ponton et s'est fracturé le fémur de la cuisse droite.

Le blessé a été reconduit à son domicile. Il est soigné par M. le docteur Jacquemont.

HALTE LA! choix immense de lustres, lyres, suspensions, gaz, électricité, réchauds-cuisinières, foyers. Doclée frères et Cie, 14, rue du Curé, à Roubaix. Entré libre. 6156

BRULÉ AU PIED. — A la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Delescluse frères, boulevard de Belfort, un chauffeur, M. Léon Verdonck, 30 ans, demeurant à Herseaux, a été gravement brûlé au pied droit par la chute d'un charbon brûlant. M. le docteur Maillard, a ordonné un repos de trois semaines.

GRANDE BAISSE SUR LA VOLAILLE, à l'Epicerie de la Gare. Arrivage tous les jours. Beurre extra de la Laiterie des Fayt, 1.70 le 1/2 k.; Café, bonne qualité, 1.90 le 1/2 k. 6388

LES DANCERS DE L'ÉCHAFAUDAGE. — Un plafonneur de la maison Beert, rue d'Alsace, travaillait à la maison de MM. Réquillart et fils. L'ouvrier qui était monté sur un échafaudage glissa et tomba. Deux camarades de travail, MM. Adrien Losfeld et Louis Delegrange, lui donnèrent les premiers soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Lepers, mandé. Le praticien a relevé des contusions au genou droit et au thorax.

Le blessé J.-B. Vaminsberghe, 31 ans, demeurant rue de Thionville, 3, à Croix, sera contraint de se reposer pendant un mois.

M. FALLIÈRES est de retour en France. Pendant son séjour en Afrique, les fêtes les plus fastueuses lui furent données : réceptions, banquets, excursions, revues, fantasias, etc... Leur éclat fut particulièrement grand à Tunis, où les nombreux étrangers venus pour acclamer notre Président et la France, ont acclamé, à l'heure de l'apéritif les qualités toniques du Dubonnet, connu dans tous les cafés. 7068a

ENTERREMENTS DU SAMEDI 6 MAI 1911. — M. François Lepers, 10 heures, église Saint-Joseph. — M. Henri Verbeke, 9 heures, église St-Joseph. — M. Oscar Decottignies, 8 h. 1/2, église du Sacré-Cœur.

CROIX

A PROPOS DU 1er MAI. — Nous avons dit que le drapeau rouge arboré au-dessus de la filature l'avait été par la concierge « dont le mari est un socialiste militant ». M. Telliez, secrétaire de la section de Croix du parti socialiste, nous écrit « que la personne ainsi désignée n'est pas inscrite à la section de Croix du parti socialiste. »

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Sur les chantiers de l'Exposition, un ouvrier de M. Dutaille, entrepreneur à Bruxelles, M. Achille D'Hooghe, 35 ans, rue de l'Ommelet, 186, à Roubaix, est tombé des tribunes et s'est fait des contusions à la jambe gauche. Quinze jours de repos; docteur Dupré.

— A la compagnie des Machines agricoles, M. Marcel Lhomme, 15 ans, au Petit-Lannoy, à Hem, s'est écrasé l'auriculaire droit en manipulant des pièces. Douze jours de repos; docteur Demoulin.

MAIN RATISSÉE. — Un ouvrier des Machines agricoles, M. Désiré Vandecavé, 35 ans, rue de la Longue-Chemise, à Roubaix, était occupé à manœuvrer des wagons, lorsqu'il se fit prendre la main entre deux wagons.

La face palmaire de la main gauche a été ratissée et plusieurs nerfs fléchisseurs du petit doigt gauche ont été mis à nus.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Herlet qui lui a prescrit six semaines de repos.

WASQUEHAL

DES PRÉLÈVEMENTS DE BEURRE ont été effectués par M. Joly, commissaire de police, chez livreurs négociants du quartier du Capreau. Les échantillons ont été envoyés à Lille, à fin d'analyse.

FABRIQUE & MAGASINS DE MOBILIER

Reproduction d'anciens. Intérieurs modernes. Ph. PAQ HILET, 16, rue Royale, 16, Lille Ateliers rue Doudin, 4, 6, 10, 12. 779-2

LANNOY

FLERS-BREUCQ

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'usine de produits chimiques de MM. Fred Bayer et Cie, un ouvrier, Edouard Nys, âgé de 35 ans, journalier à Flers, s'est blessé en transportant un tonneau, sa main droite ayant été comprimée entre un tonneau et le mur.

M. le docteur Bouthou, lui a ordonné douze jours de repos.

TOUFFLERS

UNE CONFÉRENCE SUR L'APPLICATION DE LA LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — La réunion organisée à l'école des garçons, sur la question de l'application de la loi des retraites ouvrières, a attiré mercredi soir un nombre assez considérable d'habitants, appartenant à la catégorie des assurés obligatoires et d'autres pouvant se réclamer des avantages accordés aux assurés facultatifs.

M. Bont, maire et délégué de l'Office National des Retraites ouvrières et paysannes, signale l'importance exceptionnelle de la loi du 5 avril 1910, plus considérable que toutes les lois sociales précédentes, par le nombre incomparable des citoyens qui sont intéressés à son application, comme bénéficiaires ou comme versant une part contributive, par le gros effort financier apporté par l'Etat et par l'acquit de la part de la nation d'une dette sociale, depuis longtemps reconnue.

Une division profonde, dit-il, sépare les deux chefs du collectivisme en France à l'égard de la loi des retraites, Jules Guesde conseillant de la méconnaître et de la saboter, Jean Jaurès engageant vivement les ouvriers à ne pas bouder à la loi, et à se prêter à son application, afin de ne pas en perdre les avantages multiples, déjà appréciables mais perfectibles.

Analysant la loi elle-même, M. Bont met en relief la distinction fondamentale des assurés *obligatoires et facultatifs*, indique l'importance des cotisations *ouvrières et patronales*. Il énumère les divers types de cartes et de timbres, les conditions de leur utilisation, donne des réponses aux questions posées par les personnes présentes, relativement aux cas de chômage, de grève, de travail d'un Français à l'étranger pour une maison ayant son siège à l'étranger. Il indique la nature et le rôle des Caisses faisant, en dehors de l'Etat, la gestion de la retraite, la situation et les avantages réservés dans le fonctionnement de la loi aux mutualistes, à quelle date et dans quelles conditions on peut changer de caisse, enfin surtout le droit pour l'assuré de conserver la propriété de ses cotisations, quel que soit l'âge du décès, en déclarant dans le bulletin de renseignements, qu'il verse à *capital réservé* et non pas à capital aliéné, c'est-à-dire à fonds perdus. Il donne le conseil pour le début de la loi et pour ceux qui ne sont pas très âgés, de *verser à capital réservé*.

Le conférencier appelle l'attention des intéressés sur les avantages réservés aux salariés actuellement âgés de 35 ans, 45 ans et 65 ans, ces derniers devant recevoir la demi-pension de vieillards, s'ils sont sans ressources, et Français dès l'âge de 50 ans; mais ils sont tous des formalités à remplir sans retard, pour ne pas perdre le bénéfice de ces avantages. Il a encore indiqué que la pension pouvait être liquidée dès 55 ans, ou en cas d'invalidité avant cet âge en dehors des cas d'accident du travail et que des secours étaient accordés en cas de décès de l'assuré, à la veuve et aux enfants mineurs de 16 ans. Pour terminer il a expliqué comment la loi du 14 juillet 1906 fonctionnera en complément de celle des retraites.

HEM

DOIGTS ÉCRASÉS. — Un homme de peine de l'établissement de MM. Dépres et Cie, en manœuvrant un bac, a eu la main droite écrasée.

M. le docteur Coubronne a constaté que le blessé, M. Alphonse Monnier, âgé de 60 ans, demeurant à la Citadelle, avait deux doigts écrasés. Il lui a prescrit vingt jours de repos.

UN ACCIDENT DANS UNE BOUCHERIE. — En voulant suspendre une pièce de viande, un garçon de la boucherie de M. Moerman a été blessé au poignet droit par un crochet.

Le blessé, M. Maurice Petitprez, devra chômer dix jours d'après M. le docteur Coubronne.

WATTRELOS

DANS LA SOURICIÈRE. — Un homme en état d'ivresse eut la funeste idée d'aller en consultation au commissariat de police.

M. Caillet lui fit le meilleur accueil, en lui ouvrant la porte du violon.

ON NE PASSE PAS! — Un honorable négociant, M. N..., habitant rue d'Alsace, à Roubaix, pédalait doucement sur le trottoir cendré de la rue d'Audenarde, admirable piste, mais interdite aux vélocemen, la circulation ouvrière y étant intense à toutes heures de la journée.

Le brigadier de police Achille Biain, représente à M. N... la contravention encourue, et s'aperçut de l'absence de la plaque d'identité exigée par la loi.

D'où deux contraventions.

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — *Demain dimanche, à 10 h. 1/2*, répétitions partielles des premiers ténors, barytons et basses, au « Café Français »; les seconds ténors répéteront chez M. Demeyer, rue Nain. — A 11 heures, au local, répétition générale.

— **Orphéon « Les Vieux de Versailles ».** — Ce soir, samedi, de 8 h. 1/2 à 9 heures, répétition partielle des basses et des barytons. A 9 heures, répétition générale.

— **Club Moderne.** — Ce soir samedi, à 8 h. 1/2, réunion générale. Vote des festivals Ostende et Blankenberghe.

— **Cmolla Roubaisienne.** — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition pour le jubilé. A 9 heures, répétition générale obligatoire.

— **Jeunesse de l'Ancien Temps.** — Samedi 6 mai, à 8 h. 1/2 au soir, répétition générale.

— **Club Moderne.** — Section chorale mixte : Répétition générale ce soir, à 8 h. 3/4.

— **Société de secours mutuels des anciens sous-officiers français.** — Le Conseil d'administration se réunira dimanche 7 courant, à 10 h. 1/2 du matin, au Café Delattre. Les sociétaires qui désireraient présenter des observations concernant la société, pourront s'adresser au président, de 10 h. 1/2 à 11 heures.

WATTRELOS. — **Réunion de concerts.** — Dimanche 7 mai, à 3 h. 1/2, réunion des concerts du canton Est, chez M. Edouard Liagre, 34, rue du Bureau. Entente pour le départ.

— **Les Enfants de la Lyre.** — Ce soir samedi, à 8 h. 3/4, répétition et communications importantes. Réunion de Commission à 8 heures.

CROIX. — **Grande Harmonie.** — Répétition générale aujourd'hui samedi, à 8 h. 1/2.

TOURCOING. — Les membres de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, de la section de Tourcoing, sont convoqués en réunion exceptionnelle, dimanche prochain, à 3 h. 1/2, « Café des Arcades », face à la gare de Tourcoing, circuit du jour : Inauguration du cercle ; remise de la médaille de vermeil d'encouragement au bien au président, M. Lembien ; remise de diplômes de la mutualité à MM. Hanquette et Verqu-n ; réception de nouveaux membres ; dispositions à prendre pour la fête annuelle ; communications diverses.

— **Avenir du Prolétariat.** — Dimanche 7 mai, de 10 heures à 11 h. 1/2 du matin, perception des cotisations, « Café du Centre », place de la République.

— **Chorale « Les Volants ».** — Dimanche prochain, répétitions partielles : ténors, chez M. Alfred Lepers ; seconds ténors, chez M. G. Duterlez ; barytons, chez M. Louis Delannoy ; les basses, chez M. Albert Catteau.

— **Orphéon Tourquennois.** — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition de l'hymne « Souhaits à la France » qui doit être chanté, dimanche soir, avec la « Fanfare du Point Central ». Présence indispensable.

Inspection et classement en 1911 des voitures automobiles dans le Nord

La Commission chargée de procéder au classement des voitures automobiles susceptibles d'être requises pour le service de l'armée, se réunira comme suit :

Centre de Lille (Fâches, Lambersart, Bouvines, Loos), esplanade de la Citadelle, le 15 mai à 8 heures du matin.

Lille, même emplacement, le 15 mai, à 2 heures du soir ; le 16 mai, à 8 heures du matin et à 2 heures du soir ; le 17 mai, à 8 heures du matin.

Centre de Roubaix (Roubaix, Tourcoing, Croix) : Grand'Place de Roubaix, le 17 mai, à 2 heures du soir.

Les propriétaires de voitures devront se présenter devant la Commission aux jours, heures et endroits sus-indiqués. Des convocations individuelles seront adressées aux intéressés par les soins des municipalités. Les propriétaires ne pouvant venir eux-mêmes devront se faire représenter par des personnes en mesures de fournir toutes explications nécessaires.

Les propriétaires ne se conformant pas aux dispositions de la loi peuvent être déférées aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs.

En cas d'empêchement de déplacement, les propriétaires devront, par l'intermédiaire du maire, en rendre compte au général commandant le corps d'armée. Les voitures non présentées seront classées d'office. Les membres de la Commission et les gradés qui les accompagnent ont droit au logement chez l'habitant, dans les conditions prévues par la loi sur les réquisitions militaires.

Bouche saine, bonne digestion
PASTILLES VICHY-ÉTAT
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

TOURCOING

E. WERNER, 24, r. Nationale, Lille, Joaillier, orfèvre. **Corbeilles de mariage.** 671-2

LE CONSEIL DE REVISION

Les opérations du conseil de revision ont continué vendredi dans la matinée pour les jeunes gens de Tourcoing Nord-Est, qui étaient au nombre de 378, dont 39 ajournés et 339 conscrits de la classe 1910.

La visite a eu lieu dans la grande salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Grand, conseiller de préfecture, assisté de M. le général de brigade de Lartigue, MM. Régnier, conseiller de préfecture, Fouquet-Lelong conseiller général, Vandorme, conseiller d'arrondissement, le sous-intendant militaire Godin, le colonel de recrutement Legris, MM. Steinmetz et Salmon, médecins-majors de 1re classe, et Nataelli, médecin-major de 2e classe, M. Masurel, chef de bureau de la préfecture, MM. Léon Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, Charles Phalempin, maire de Neuville-en-Ferrain.

Sur les 39 jeunes gens ajournés, 13 ont été déclarés aptes au service militaire, 21 services auxiliaires, et 5 exemptés. Classe 1910, 255 bons, 58 ajournés, 13 services auxiliaires, et 13 exemptés.

Commencées à 9 heures trois quarts, les opérations se sont terminées vers midi, sans incident notable.

Un déjeuner intime a été servi aux autorités militaires et civiles, dans un salon de l'Hôtel de Ville.

Dans l'après-midi, M. Gustave Dron, maire, a fait visiter le Stand de tir aux notabilités chargées de procéder aux opérations du conseil de revision.

Les Retraites Ouvrières

LA REMISE DES FEUILLES DE RENSEIGNEMENTS DE LA 5e SECTION

La remise des feuilles de renseignements pour les assurés habitant la 5e section, a été quatre fois plus importante dans la soirée de jeudi que la veille.

La commission était représentée par M. Louis Tiberghien, membre patron suppléant, et M. Fleuris Florin, membre ouvrier suppléant. La permanence sera continuée demain soir, samedi, 6 mai, de 6 heures à 8 heures du soir, et dimanche matin, de 10 heures et demie à midi, école de la rue Neuve.

Les assurés obligatoires, qui n'auraient pas reçu de bulletin, et les intéressés qui désirent être inscrits à titre d'assurés facultatifs, trouveront des bulletins de renseignements à la permanence, où il leur sera donné toutes les indications nécessaires.

Septième section

Les intéressés habitant la 7e section, sont informés que la permanence sera assurée le dimanche 7 mai, de 10 heures et demie à midi et demi, au siège de la section, école publique des Cinq-Voies.

La commission recevra les feuilles de renseignements des assurés obligatoires, inscrira les personnes qui se présenteront pour bénéficier de la loi à titre d'assurés facultatifs et fournira aux intéressés tous les renseignements nécessaires.

La 7e section comprend les rues : Balzac, Biches, Boilly, Cadeau, Chalon, Cinq-Voies, Cœur-Joyeux, Cœur-Joyeux prolongée, Conditionnement, Corneille, Dervaux, Dime, Epidème, Fonderie, Gare, Halles, Haut-Vinage, Havré, Impasse de la Tossée, Hondschoote, Lac, Louis-Leloir, Moulin-Tonton, Nantes, Orchies, Omnibus, Roubaix, Saint-Eloi, Seclin, Soufflot, Tournai, Tossée, Toulouse, Unicn, et les rues nouvelles non dénommées entre la gare et la rue de la Gare, entre la gare et la rue Dervaux, entre la gare et la rue Soufflot, entre la gare et la rue de Roubaix, entre la gare et la rue de Châteaubriant.

Assurés de la période transitoire

Les assurés de la période transitoire, c'est-à-dire les assujettis obligatoires de plus de 35 ans et les assujettis facultatifs de plus de 40 ans, ont intérêt à se faire inscrire dès maintenant, s'ils veulent bénéficier des avantages plus considérables qui leur sont consentis par la loi. Ces derniers en effet, doivent commencer à verser effectivement dès le 3 juillet prochain.

Une conférence sur les retraites

L'Amicale des Anciens Elèves de l'école de garçons de la rue des Piats organise une conférence sur les retraites ouvrières. Cette conférence aura lieu salle de la cantine de l'école ce soir, samedi, à sept heures et demie; elle sera faite par M. Louis Maurice, directeur de l'Institut social.

Les ouvriers et ouvrières habitant le quartier, qui voudraient assister à cette conférence, seront reçus sur la présentation de deux membres de l'Amicale ou du directeur de l'école.

Les cambrioleurs à l'œuvre

ILS OPÈRENT CHEZ UN MARCHAND DE CUIRS, UN CONFISEUR, UN BOUCHER ET A LA GARE DES FRANCS. — LA POLICE INFORME.

Malgré l'active surveillance de la police qui multiplie ses rondes de nuit, les malfaiteurs continuent leurs exploits avec une audace stupéfiante. On a vu par la tentative de cambriolage de la rue d'Iéna au Blanc-Seau que ces audacieux rôdeurs, qui sont armés jusqu'aux dents, n'hésiteraient pas un instant à se faire meurtriers plutôt que de se laisser prendre.

Dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi, on ne sait à quelle heure, des malfaiteurs ont pénétré à l'aide d'effraction, dans l'habitation de M. Piedanna-Duhamel, cabaretier et marchand de cuirs, rue du Tilleul, 124, et y ont soustrait de l'argent, et divers objets. A l'aide de pesées, ils avaient réussi à fracturer la porte d'entrée et celle du tambour du débit. Dans le tiroir du comptoir, qu'ils ont pu ouvrir, ils ont fait main-basse sur une somme de deux francs en menue monnaie. Dans une pièce contiguë, les visiteurs ont enlevé une couronne de vieux cuirs valant une quarantaine de francs. Dans un meuble, ils ont aussi dérobé une pipe en écume estimée 13 francs, appartenant au cabaretier. Mme Piedanna a également constaté la disparition d'un demi-quarteron d'œufs. Une plainte a été déposée à la police. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête. On ne possède aucun indice. Les voisins, ainsi que les gens de la maison, n'ont rien entendu durant la nuit. Ce n'est que le matin à leur réveil qu'ils ont constaté l'ouvrage des malfaiteurs.

Une tentative, rue de l'Amidonnerie. — Les malfaiteurs poursuivant leurs investigations dans le quartier, se sont alors dirigés vers la rue de l'Amidonnerie. Chez M. Joseph Vanlydt, confiseur, ils ont essayé de fracturer la porte à l'aide de pesées. Celle-ci étant solidement verrouillée de l'intérieur, a résisté aux efforts des escarpes. M. Vanlydt, qui a relevé les traces d'effraction, vendredi matin, à son réveil, a porté plainte chez M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Rue Winoc-Chocqueel. — Au domicile de M. Jules Librecht, boucher, rue Winoc-Chocqueel, 142, les malfaiteurs ont fait sauter la serrure de la porte pour dévaliser la boucherie. Une sonnerie électrique, qui se trouvait adaptée à la porte a mis les malfaiteurs en fuite.

La police a reçu la plainte du commerçant. Une enquête est ouverte.

Un vol de laine à la gare des Francs. — Des individus restés inconnus, ont soustrait sur un camion en station dans la cour de la gare des Francs, vendredi, entre midi et une heure, quatre bobines de laine peignée blanche. Cette marchandise qui est évaluée à la somme de 100 francs, appartenait à la maison de MM. Tiberghien frères, industriels, rue de Paris. Plainte a été déposée à la police qui enquête.

LA 2e FÊTE FÉDÉRALE DE L'UNION AMICALE DES HARMONIES ET FANFARES DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS ET LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA FANFARE DU POINT-CENTRAL. — Voici le programme des fêtes organisées avec le concours de la municipalité et des commerçants du Centre.

Samedi 6 mai, retraite aux flambeaux avec le concours des Sapeurs-Pompiers, de la Société Cycliste du Touquet et de la Fanfare du Point-Central. Itinéraire : Place de l'Hôtel-de-Ville, rue de Tournai, contour des Halles, place des Halles, place de la République, place Charles-Roussel, Grand'Place, rue Saint-Jacques, rue du Haze, rue Desurmont, rue de la Paix.

Dimanche 7 mai, à 11 h. 1/2, sur les kiosques Grand'Place et place de la République, concert-apéritif par l'Harmonie du Blanc-Seau et l'Harmonie du Blanc-Four, Roncq. — A partir de deux heures et demie, réception des sociétés fédérées au siège de la Fanfare du Point-Central, Café de l'Hôtel de Ville, place Victor Hassebroucq, vins d'honneur. — A 3 h. 1/2 précises, rassemblement des sociétés pour le cortège. Tête rue de l'Hôtel-de-Ville, queue rue de Tournai. Les Fifres et Tambours scolaires assisteront au cortège. — A 3 h. 3/4, revue par les Commissions organisatrices. — Aussitôt après la revue, défilé. Itinéraire du cortège : rues de la Paix, Desurmont, du Haze, Saint-Jacques, Grand'Place (à gauche), rue de Tournai, contour des Halles, place des Halles, place de la République, place Charles-Roussel, Grand'Place (contour complet), rue de l'Hôtel-de-Ville. Dislocation au siège.

A 4 heures, place Charles-Roussel, ascension aérostatique du ballon « Le Tourquennois » (1100 mètres cubes), par les soins du Club Aérostatique Tourquennois.

A cinq heures, grand concert sur les trois kiosques (Grand'Place, place de la République et place des Halles) par les sociétés ci-après, ayant pris part au cortège : Musique municipale de Bondues ; Harmonie Municipale de Neuville-en-Ferrain ; Harmonie « La Fraternelle », de Mouscron ; Musique municipale de Croix ; Concordia-Harmonie de Roubaix ; Philharmonie du Fresnoy, Roubaix ; Harmonie « La Fraternelle », de Tourcoing ; Fanfare « Les Intimes », de Tourcoing ; Harmonie des Francs, Tourcoing.

A huit heures, concert d'honneur, kiosque de la Grand'Place, par la Fanfare du Point Central et la Fanfare Municipale de Lannoy (100 exécutants), sous la direction de M. Paul Mager, 1er prix du Conservatoire de Paris. Exécution de l'hymne : « Souhaits à la France », par l'Orphéon Tourquennois, accompagné de la Fanfare du Point Central. — A partir de dix heures, place de la République, grand bal populaire, brillant orchestre. Eclairage à giorno. — A onze heures et demie, grand feu d'artifice tiré par M. Henri Castelain, artificier.

Les habitants du Centre sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

LE NOUVEAU KIOSQUE A MUSIQUE. — Les travaux du nouveau kiosque démontable, sont poussés activement. Déjà on peut faire idée de la construction qui sera du meilleur effet au milieu de la Grand'Place.

COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS. — **Bulletin des œuvres familiales.** — Sommaire du numéro de mai 1911 : Pour devenir propriétaire, X... — Soins d'urgence en cas de syncope ou de congestion, docteur Delegrange. — Feuilleton du C. T. F. T. : Par l'Amour, M. Le Glaneur. — Chronique horticole : les travaux en mai, J. Declercq. — Faits et gestes : Les réunions trimestrielles. Le numéro 15 centimes.

L'INSPECTION DES CHEVAUX ET VOITURES EN 1911. — La Commission se réunira à Tourcoing les 15 mai à 7 heures, 16 à 6 heures et demie, 17, 18, 19 et 20 à 7 heures du matin, sur la place Thiers, afin de procéder à l'inspection et au classement des chevaux, juments, mulets, mules et voitures susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

LA STATISTIQUE SANITAIRE DE LA VILLE DE TOURCOING PENDANT LA 17e SEMAINE DE L'ANNÉE 1911. — Pendant la 17e semaine de la présente année, soit du 23 au 30 avril, il a été enregistré 24 décès se répartissant pour les causes suivantes : maladies organiques du cœur 5, tuberculose 2, pneumonie 3, grippe infectieuse 2, suicide 1, bronchite 2, sénilité 2, urémie 1, bronchopneumonie 1, congestion cérébrale 1, maladies diverses 2.

Trois cas de scarlatine ont été déclarés au bureau d'hygiène et la désinfection a été faite par les soins du service de désinfection.

UNE DISPARITION INQUIÉTANTE. — Une ménagère, Mme Rosalie Fremeaux, âgée de 47 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, à l'estaminet « Au Retour des mécaniciens », est disparue de son domicile depuis le 3 mai, au matin, avec son enfant, âgé de 3 ans, et les recherches qui ont été faites pour retrouver sa trace sont restées infructueuses. La fille de Rosalie Fremeaux, qui est venue signaler la disparition à la police, redoute un malheur. A diverses reprises, la ménagère aurait déclaré qu'elle se serait noyée avec son enfant, car elle ne voulait pas qu'après sa mort celui-ci soit malheureux. La femme Fremeaux aurait encore été aperçue avait-hier, dans la soirée, vers sept heures et demie, place de la Gare. Au moment de son départ, la ménagère était vêtue d'un corsage gris avec des liserets de velours rouge, d'un tablier de coton noir et blanc, d'un fichu bleu ; elle portait aux pieds des pantoufles de cuir noir. L'enfant était habillé d'un complet de coton bleu et blanc ; il avait aux pieds des chaussettes noires et des bottines à lacets avec bouts de fer aux extrémités.

LA CONTREBANDE DES ALLUMETTES. — Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté, jeudi, dans la soirée, un bâcleur, Léon Debril, âgé de 15 ans, originaire de Roubaix, sans domicile fixe, qui essayait d'introduire en fraude 21 kilos d'allumettes chimiques en bois, soit pour une valeur de 93 fr. 50. Debril a été remis aux gendarmes qui l'ont conduit à Lille.

EN VERTU D'UN EXTRAIT DE JUGEMENT le service de la sûreté de Tourcoing a arrêté, vendredi matin, un journalier, Camille Leclercq, âgé de 17 ans, demeurant rue du Moulin, pour subir une peine de 3 mois d'emprisonnement, prononcée le 2 juillet 1910 par le tribunal correctionnel de Lille pour complicité de vol.

LE DOMESTIQUE INDÉLICAT. — Un entrepreneur de halage, M. Victor Lecomte, demeurant au quai des Canotiers, a déposé une plainte à la police en abus de confiance contre son domestique, Gustave Malfait, 38 ans, originaire de Comines, qui a disparu furtivement avec une somme de 47 francs qu'il avait touchée le 23 avril dernier, chez un batelier pour prix de traction.

M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, fait rechercher ce domestique indélicat.

HALLUIN

LA CHASSE AUX RENARDS

A l'instruction

M. Delalé, juge d'instruction, a confronté vendredi après-midi, les nommés Denis et Delaere, inculpés d'avoir lapidé des ouvriers de l'usine Lepoutre, avec plusieurs témoins.

Ceux-ci, MM. Laroques, lieutenant de gendarmerie, à Harebrouck ; le commissaire de police d'Halluin, et deux gendarmes, déclarent avoir parfaitement reconnu les deux inculpés qui n'en persistent pas moins à nier les faits dont on les accuse.

LILLE

L'Affaire Desreumaux au Conseil d'Etat

Rejet des requêtes de l'ex-lieutenant territorial

Paris, 5 mai. — Le Conseil d'Etat a rendu aujourd'hui ses arrêtés au sujet des requêtes formées par l'ex-lieutenant territorial Desreumaux, savoir : 1° requête contre deux convocations en date du 29 mai 1908, lui prescrivant de se rendre le 28 septembre à Lille, au quartier Bouffiers, pour assister à une période d'exercice et contre une décision du 28 septembre 1908, l'affectant pour la dite période au 243e régiment d'infanterie et fixant une durée de 16 jours ; 2° requête rendant décret du 8 décembre qui l'a révoqué de son grade ; 3° requête contre une décision implicite de rejet, résultant du silence gardé par le ministre de la Guerre sur sa réclamation, afin d'annulation de la décision, en vertu de laquelle le requérant avait reçu l'ordre de se rendre à Lille, pour une période d'instruction de 16 jours ; 4° requête contre une décision du ministre de la Guerre du 29 juillet 1909, rejetant sa demnde d'indemnité fondée sur son arrestation et sa détention, qu'il qualifie d'arbitraires.

Malgré les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Blum, qui, on le sait, tendaient à l'allocation d'une indemnité à M. Desreumaux et à l'annulation, pour vice de forme dans la procédure, du décret de révocation, les quatre requêtes sont rejetées.

La fête solennelle annuelle de la S.P.A.

La fête de distribution des récompenses de la Société protectrice des animaux aura lieu dimanche prochain, 7 courant, à trois heures, dans la grande salle de la Société Industrielle.

Cette solennité sera présidée par le nouveau président de la S. P. A. de Paris, M. le marquis du Trevon de Breffaillac, avocat et premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris, qui parlera des animaux.

M. Lucien Millevoye, auteur de la loi nouvelle de protection, en remplacement de la loi Grammont, exposera ce qu'est la protection en France et à l'étranger.

Ces deux causeries seront suivies d'un concert, où l'on entendra l'un des meilleurs ténors de l'époque, M. Hugo Lambert, de l'Opéra-Comique ; M. Lucien de Geslor, le poète chansonnier montmartrois, auteur de plusieurs chansons restées célèbres.

Mlle Daurial, du Trianon lyrique, interprétera les chansons du XVIIe siècle et dansera les menuets et pavanes de l'époque de Louis XV.

M. Bouillard, l'excellent professeur de flûte au Conservatoire, prêtera le concours de son talent à cette fête.

LE Ve CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE FRANCE. — Le Ve Congrès de l'Union Nationale des associations d'Etudiants de France se déroulera à Lille les 11, 12, 13 et 14 mai.

Il comportera le samedi 13 mai, une visite de l'Exposition de Roubaix.

LE CONSEIL DE RÉVISION a eu lieu jeudi à la Préfecture pour le canton de Lille-Centre. 333 conscrits ont été examinés.

Lundi 8, à 3 heures aux Galeries Lilloises : Richelieu coutil gris, bout rapporté, semelle cuir cousue et talon cuir pour Dames, valant 3.00, vendus 1.80 la paire. 7073a

Exposition de Roubaix

Pour vos couverts de table métal extra blanc argenté, Couteaux découper, table et dessert garantis et tout article concernant le service de table. Voir la Maison Gaillion, 23, rue du Vieil-Abreuvoir. Seul fabricant de Coutellerie à Roubaix. 6466d

Convois Funèbres

Madame **Victorine-Marie BOYART,** Membre honoraire de la Conférence des Dames de Saint Vincent de Paul, Membre de la Confrérie du Saint Rosaire, Membre de l'Association des Mères Chrétiennes, décédée à Croix, le 4 Mai 1911, dans sa 71me année, administrée des Sacrements. Messe de Convoi le **Dimanche 7 courant,** à 9 h. 1/2. Convoi et Service Solennels le **Lundi 8 dudit mois,** à **11 heures,** en l'église **Saint-Pierre,** à **Croix.** Les Vigiles le **Lundi 8 courant,** à **4 heures.** Assemblée rue Kléber, 15, à Croix. — Vous êtes prié d'assister à l'obit que feront célébrer les Dames de la Conférence de St-Vincent-de-Paul, le **12 Mai,** à **8 heures,** et à l'Obit que l'Association des Mères Chrétiennes fera célébrer le **Jeudi 1er Juin,** à **8 heures.** 6459d

Mademoiselle **Marie FOURNIER** décédée à La Panne (Belgique), le 4 Mai 1911, dans sa 56me année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels de 1re Classe, le **Samedi 6 courant,** à **11 heures,** église de **Malo-les-Bains.** Assemblée à l'église paroissiale de Malo, à 11 heures. 6817

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

REMERCIEMENTS. — La Famille **DELPHIN-DELCOURT** se